

Le ministre de la Santé visite les projets de son secteur à Tlemcen

«Pointage obligatoire pour les chefs de service»

Page 2

**LE JOUR**

**D'ALGERIE**

Algérie-France

**Alain Juppé  
en visite à Alger**

Page 4

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3784 - Mardi 2 février 2016 - Prix : 10 DA

Afin de parer au manque d'hôtels

**Ghoul fait appel aux agences de voyages**

Page 2

**Sauver la Syrie**

Par Saddek Belaïd

**A** l'heure où débudent les prémices d'une négociation à Genève pour voir s'il est possible de négocier afin de mettre un terme au conflit syrien, objectif encore très lointain, on se rend compte que ce pays n'existe plus que comme une terre où s'affrontent militairement des puissances étrangères (mondiales et régionales) via toutes sortes de milices armées autour d'un point de fixation qui a pour nom Bachar El Assad et son régime. Qui est Bachar El Assad ? Un dictateur. Comme il y en a tant dans la région et ailleurs. Mais ses détracteurs le décrivent comme le pire qui soit. Dans tous les cas, il mériterait d'être chassé du pouvoir. C'est au nom de ce principe même que la «révolution syrienne» a été bien accueillie à ses débuts par l'opinion générale. Mais le fait que cette révolution s'est radicalisée au point que ses acteurs soient devenus de simples pions entre les mains des étrangers et que le pays tout entier s'est transformé peu à peu en un enfer pour le peuple dans son ensemble a fini par la discréditer : il n'est plus question de révolution mais d'absurdité totale. Le dictateur en question n'a pu être chassé de son pouvoir et il participe, au même titre que ses adversaires, avec son armée et ses soutiens, à la destruction généralisée de son pays. D'ailleurs ni les uns ni les autres n'ont plus leur mot à dire sur une entreprise d'autodestruction ahurissante, puisque les seuls maîtres du jeu sont des étrangers pour qui la Syrie, son peuple, son régime ou sa révolution, sont le dernier souci.

Suite en page 3

Projet de révision de la Constitution

**Cafouillage  
sur le jour d'adoption**



Ph. > D. R.

C'est l'embrouillamini et le cafouillage sur la date de la séance de vote du projet de loi portant révision de la Constitution. Il est fort probable que l'adoption n'aura pas lieu ce mercredi tout en sachant que le président de la République a convoqué les deux chambres du Parlement pour le 3 février avec un seul ordre du jour qui est la révision constitutionnelle. Lire page 3

Oléiculture

**Hausse sensible  
du prix de l'huile d'olive**

Page 4

Musique

**Le saxophoniste français Samy  
Thiébaud en concert à Alger**

Page 13

Afin de parer au manque d'hôtels

# Ghoul fait appel aux agences de voyages

■ Il est révolu le temps où les agences de voyages prospéraient et arrivaient à gagner de l'argent seulement grâce à l'organisation de voyages en Algérie ou à l'étranger, surtout vers les omra. Désormais, avec l'augmentation de leur nombre et le manque criant d'infrastructures hôtelières, ces agences sont appelées à investir davantage dans la construction des hôtels.

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre du Tourisme, Amar Ghoul, incite les agences de voyages à une nouvelle vocation. Ces agences qui parviennent à peine à survivre à cause de la concurrence, sont sollicitées pour investir dans le même créneau touristique mais, cette fois-ci, dans le domaine des infrastructures hôtelières. Une activité rentable, selon le ministre. Grâce à l'expérience de ces agences dans le domaine du tourisme, l'activité sera bénéfique pour le secteur et pour les agences qui, au lieu de rester en veilleuse en dehors des circuits de Hadj et de Omra qu'ils organisent, peuvent tenter de nouvelles expériences, selon le ministre. «J'appelle les agences de voyages pour investir dans le secteur de l'hôtellerie. C'est une occasion pour vous d'attirer les touristes nationaux pour faire le tour de l'Algérie, et ce, grâce à votre expérience dans ce domaine», recommande Ghoul à ces agences.

Le secteur compte même des agences qui n'ouvrent que durant la période de Hadj et de Omra et qui ne s'intéressent guère à la commercialisation des produits touristiques, en Algérie ou à l'étranger. Pour le ministre du Tourisme, le rôle des agences de voyages ne se limite pas uniquement à l'organisation de Hadj et de Omra, mais, explique-t-il, leur priorité doit également se concentrer sur le développement du tourisme interne en assurant



à l'Etat une rente durable, tout en respectant en même temps le revenu moyen de la famille algérienne. En plus du tourisme interne, les agences de voyages sont appelées à cibler la communauté algérienne à l'étranger dont le nombre dépasse les 7 millions. Il faut au moins cibler deux millions et leur faire visiter le pays, recommande Ghoul. Se félicitant des acquis de son secteur, le

ministre du Tourisme informe que d'ici à 2019 et 2020, son secteur bénéficiera de 5 000 lits pour accueillir le flux des touristes. Avec la réception des nouvelles infrastructures hôtelières programmées pour le quinquennat 2015-2019 l'Algérie mettra fin au manque d'infrastructures d'hébergement. Par ailleurs, le ministre du Tourisme fera savoir que pour la première fois, Alger

abrite un séminaire international sur le tourisme avec la participation de l'Office mondial du tourisme (OMT), portant sur l'accompagnement, la promotion et la gestion dans le secteur du tourisme afin de redonner à l'Algérie son image d'antan. Revenant à la wilaya d'Adrar, le ministre en rappelant les potentialités touristiques énormes que recèle la région, fera savoir que la wilaya

se prépare pour devenir un pôle touristique d'excellence, notamment avec la réception de nouveaux projets touristiques. Il s'agit d'un village touristique dont la première pierre a été déposée dimanche passé au niveau de Ksar Massine à Timimoune et celui de Tamantit dans les prochains jours ainsi que d'autres villages touristiques prévus pour les jours à venir. L. A. R.

## Le ministre de la Santé visite les projets de son secteur à Tlemcen

### «Pointage obligatoire pour les chefs de service»

Lors de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Tlemcen, Abdelmalek Boudiaf s'est assuré du bon déroulement de la réalisation des projets de son secteur. Il a souligné, lors de sa visite au niveau de l'Institut national de formation supérieure de sages-femmes, que le pointage est une obligation et tous devront la respecter. «Les chefs de service sont aussi concernés par le pointage, c'est une obligation et une instruction qu'il faut respecter et mettre en œuvre dans tous les établissements du secteur de la santé». Concernant le métier de sage-femme, le ministre souligne que les hommes sont aussi appelés à exercer ce métier et qu'il ne faut pas penser «tabou». «Il y a des hommes accoucheurs en Algérie et c'est une spécialité comme une autre, il ne faut pas penser tabou», affirme-t-il. Il a ensuite inspecté le service chirurgie générale «B» qui compte 70 lits au Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, Docteur Damerdji. En visite à la polyclinique EPSP Tlemcen (Kiffane), le ministre a procédé à la pose de la première pierre du centre international de soins en addictologie. Le chef du projet avait limité les délais à 20 mois mais le ministre a exigé de les raccourcir à 12 mois. «Vous devez le réaliser en 12 mois, 20 mois c'est trop». Le ministre a exprimé son mécon-



tamment quant au retard que connaît le centre anticancéreux de la wilaya de Tlemcen. Il a exigé des responsables de ce projet de l'achever avant le mois de septembre. Ce projet, qui constituait un point noir du secteur de la santé du fait du grand retard dans sa concrétisation, et qui s'est vu apurer sa situation avec les entreprises de réalisation nationales et étrangères dont certaines ont été poursuivies

en justice pour non-respect des engagements, n'a toujours pas ouvert ses portes aux malades. «D'énormes efforts sont consentis pour développer le secteur de la santé en Algérie», a rappelé M. Boudiaf, soulignant l'importance des investissements engagés pour la réalisation d'infrastructures sanitaires importantes à l'instar du centre anticancéreux en voie d'achèvement dans la daïra de Chetouane. M.

Boudiaf a indiqué que ce centre qui revêt une importance capitale pour la prise en charge des malades cancéreux sera prêt avant le mois de septembre de l'année courante, rappelant par la même occasion que le problème de la chimiothérapie est définitivement réglé à l'échelle nationale et que les rendez-vous pour la radiothérapie seront octroyés aux malades à temps pour qu'ils aient leurs doses dans les délais prescrits. Rappelons que Abdelmalek Boudiaf avait mis l'accent sur la nécessité de moderniser la gestion des établissements hospitaliers par l'introduction notamment de l'outil informatique qui permettra une meilleure gestion des patients et des services, indiquant qu'un montant de près de trois milliards de dinars est réservé à cette opération au niveau national. Le ministre a ensuite visité les urgences médico-chirurgicales, le service de chirurgie générale qui compte 22 lits (hommes et femmes), le service de gynéco-obstétrique comptev 44 lits. Ce service devait être opérationnel en janvier mais à cause du manque de personnel et de machines l'ouverture a été retardée.

De notre envoyée à Tlemcen, Thinhine Khouchi



Projet de révision de la Constitution

# Cafouillage sur le jour d'adoption

■ C'est l'embrouillamini et le cafouillage sur la date de la séance de vote du projet de loi portant révision de la Constitution. Il est fort probable que l'adoption n'aura pas lieu ce mercredi tout en sachant que le président de la République a convoqué les deux chambres du Parlement pour le 3 février avec un seul ordre du jour qui est la révision constitutionnelle.



Par Nacera Chennafi

**A** l'issue de l'installation hier de huit nouveaux membres du tiers présidentiel nommé par le président de la République, le président de la Chambre haute du Parlement, Abdelkader Bensalah a indiqué que la séance de mercredi prochain sera consacrée à la réunion de la commission mixte élargie pour adopter l'ordre de jour, le règlement intérieur de la séance plénière consacrée au vote du projet de révision constitutionnelle et son propre règlement intérieur.

Cette annonce a ouvert la voie à des interrogations sur le jour d'adoption du projet de loi de révision de la Constitution. Selon certains sénateurs, la session de mercredi sera ouverte et l'adoption pourrait intervenir le même jour, puisque le président de la République a convoqué les deux chambres du Parlement pour mercredi. D'autres estiment que le vote pourra intervenir le jeudi ou bien même la semaine prochaine. A ce propos, le site Algérie 1 a rapporté hier que le projet de révision constitution-

nelle sera voté le 7 février prochain par les deux chambres du Parlement en présence du Premier ministre et des membres du gouvernement. Il est à noter qu'à la fin de la plénière consacrée à l'installation des nouveaux membres de tiers présidentiel, il a été remarqué l'arrivée au Sénat du Premier ministre, Abdelmalek Sellal et le président de l'Assemblée populaire nationale. Une réunion à huis clos a regroupé les deux hommes avec le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah au sujet du projet de révision constitutionnelle.

Par la suite, une réunion regroupera les bureaux des deux chambres du Parlement et les membres des commissions des affaires juridiques des deux Institutions.

Lors de sa dernière sortie médiatique, Ahmed Ouyahia, Sg par intérim du RND, avait indiqué que ce sera le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui présentera devant les parlementaires, le projet de loi portant révision de la Constitution, comme c'était le cas en 2008 quand il a présenté lui-même la révision constitutionnelle en tant que Chef du

gouvernement. Il est à savoir que la session des deux chambres consacrée à l'adoption de l'avant-projet de révision constitutionnelle se déroulera au Palais des nations.

Dimanche, l'APS avait rapporté que la journée de lundi sera consacrée à la mise en place d'une commission parlementaire mixte composée des deux bureaux du Parlement pour élaborer un rapport sur le projet de révision constitutionnelle pour le présenter lors de la session de mercredi, selon Lamine Cheriet, président de la commission juridique et administrative du Conseil de la nation. La commission étudiera également la possibilité de mettre en place un règlement intérieur de la session de mercredi conformément à l'article 100 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de ces deux chambres. Cependant, selon la déclaration de Bensalah, ces procédures interviendront mercredi prochain.

Après l'ouverture officielle de la séance, les parlementaires au nombre de 606 (Conseil de la nation 144 et APN 462) devront adopter le règlement intérieur de

cette session. Par la suite, il n'est pas écarté que M. Sellal présentera le texte de loi qui sera soumis au vote des parlementaires. Cette séance parlementaire intervient en application du décret présidentiel portant sa convocation, signé samedi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Elle intervient également après l'avis motivé du Conseil constitutionnel, rendu jeudi dernier sur le projet de révision constitutionnelle. De ce fait et conformément aux dispositions de l'article 176 de la Constitution, le président de la République peut directement promulguer cette loi sans la soumettre à référendum populaire si elle obtient les trois quarts (3/4) des voix des membres des deux chambres du Parlement, soit 452 voix. Cette convocation des deux chambres du Parlement est la troisième après celles de 2002 et de 2008. Cependant, les deux précédentes adoptions ont eu lieu le même jour mais pour cette fois, le vote pourra être décalé, ce qui laisse place à des interrogations sur les vraies raisons d'une telle décision.

N. C.

PNUD/Passant à la position 1 750 sur 27 000 universités

## L'université algérienne a gagné 300 places

**L'**Algérie a enregistré un «*bon qualitatif*» en matière de développement humain et les chiffres avancés par la représentante du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) confortent cet état de fait, a souligné, lundi à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. A travers les chiffres donnés par la représentante du PNUD, Cristina Amaral, «*on peut constater que l'Algérie a enregistré un bon qualitatif en matière de développement humain, passant de la 102<sup>e</sup> place en 2006 à la 83<sup>e</sup> place en 2015*», a indiqué à la presse, M. Hadjar en marge de la conférence de restitution du rapport national de développement humain (DNRH). Selon le ministre, ce classement «*traduit*» les efforts réalisés

par l'Algérie dans les différents secteurs, notant que figurer parmi les 100 premiers constitue une chose «*très positive*». Il a expliqué que «*le rapport a essayé de toucher aux mesures déjà prises pour arriver à ce stade, mais aussi celles qui restent à prendre par les différentes institutions, notamment les ministères*», relevant à cette occasion, que le document axe particulièrement sur le secteur de la formation dans toutes ses composantes car il intéresse les jeunes, objet de la problématique sur laquelle il est bâti. Par ailleurs, M. Hadjar a indiqué que l'université algérienne a également gagné 300 places dans le classement des universités, passant de la position 2 000 à la 1 750 sur 27 000 universités. Revenant sur la conférence organisée der-

nièrement sur l'évaluation de l'enseignement supérieur, il a rappelé que les experts ont formulé un certain nombre de recommandations que son département est en phase de classer, précisant qu'*«elles seront soumises au gouvernement dans les prochaines semaines»*. «*Elles seront soumises au gouvernement afin de commencer à les mettre en œuvre dès la prochaine rentrée universitaire*», a-t-il ajouté, expliquant que «*certaines d'entre elles nécessitent de revoir certains textes de loi*». Le ministre cite parmi les recommandations, celles ayant trait à l'orientation des nouveaux bacheliers, à la formation des formateurs, et à l'utilisation du fonds documentaire numérique.

Amina Z.

EDITO

## Sauver la Syrie

suite de la page Une

**C**es étrangers, si on ne devait retenir que les plus importants, sont pêle-mêle l'Arabie saoudite, l'Iran, Israël, la Turquie, les USA, la Russie, la France... Voilà des années que les étrangers sont également présents sur le sol syrien et on peut citer là aussi quelques noms : les djihadistes de tous bords, y compris d'Europe, Daech, Hezbollah, Iraniens et tous les aventuriers de tous les pays qu'on peut imaginer. Tel est le drame syrien. Comment peut-on lui imaginer une solution ?

Certainement pas en continuant à reproduire les mêmes discours qui ont servi à le susciter et l'amplifier au-delà de toute mesure. «Chasser le dictateur» de son pouvoir n'est plus possible, on le voit depuis au moins cinq ans. Ceux qui prônent ces discours, à l'intérieur même de la Syrie, comme à l'extérieur, apparaissent aujourd'hui, au moins aussi discrédités que le dictateur lui-même : ni révolutionnaires, comme ils le prétendent, ni même «rebelles», la plupart d'entre eux ne sont que des terroristes avérés. Après tant de massacres, de morts, de déplacés, d'exilés, qu'obtenons-nous ? Nous obtenons une Syrie où s'opposent dictateur et terroristes, chacun avec ses alliés et ses soutiens. Voilà, en fait, ce que la révolution a produit : elle a échoué, a contribué à détruire le pays, et le dictateur est toujours en place. Ce dictateur auquel on reproche maintenant des faits de guerre. Des faits de guerre qui n'auraient pas eu lieu si les révolutionnaires eux-mêmes n'avaient pas pris des armes et ne s'étaient mis à la solde de leurs «généreux» contributeurs... Dans la situation présente, alors que des négociations semblent s'esquisser, tout patriote syrien doit prendre conscience de l'intérêt de son pays avant toute autre considération. Arrêter le massacre en cours depuis cinq ans consiste à reconnaître le pouvoir en place (qui, soit dit en passant, est beaucoup plus représentatif que ne le serait l'ensemble de son opposition, puisqu'on parle de 60% qui lui serait favorable). En échange de cette reconnaissance, exiger de lui, via la communauté internationale (si cette notion a un sens), des élections libres et des mesures démocratiques qui profiteront à tous. Voilà ce qu'on peut demander raisonnablement à un «dictateur» qui est toujours en place après cinq années de cauchemar inqualifiable.

S. B.

Algérie-France

# Alain Juppé en visite à Alger

■ Le maire de Bordeaux, Alain Juppé, est arrivé hier après-midi à Alger en provenance d'Oran où il avait entamé la veille une visite de travail de trois jours en Algérie.

Par Rachid G.

**A** son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène, M. Juppé a été accueilli par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. Durant son séjour à Alger, l'ancien Premier ministre français sera reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Il animera, également, une conférence à l'amphithéâtre du ministère des Affaires étrangères devant les étudiants de l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'Ecole supérieure des Affaires (ESA). M. Juppé, candidat aux primaires du parti «Les Républicains» à l'élection présidentielle française de 2017, a qualifié, dimanche, l'Algérie de «partenaire essentiel» de la France. «Pour moi, l'Algérie est un partenaire essentiel de la France», a-t-il déclaré dans une allocution prononcée devant les représentants de la communauté française à Oran.

«Je serai à Alger (lundi) où j'aurai l'occasion de rencontrer les plus hautes autorités de l'Etat (...) et je leur redirai que pour moi l'Algérie est un partenaire essentiel de la France autour de cette mer Méditerranée tellement bouleversée aujourd'hui par les événements que vous savez», a-t-il souligné. Le maire de Bordeaux s'est dit, par ailleurs, «heureux de voir que les entreprises françaises s'installent en Algérie» et également «heureux de revenir à Oran dans le cadre du jumelage de cette ville avec Bordeaux».

Il a qualifié de «très actif et très vivant» ce jumelage, dont la signature remonte à 2003.

R. G./APS



PH/DR

Education

## L'examen du baccalauréat se déroulera du 29 mai au 2 juin

**L** examen du baccalauréat session juin 2016 se déroulera du 29 mai au 2 juin, a confirmé hier à Alger la ministre de l'Education nationale, M<sup>me</sup> Nouria Benghebrat. L'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) est prévu du 24 au 26 mai, tandis que celui de fin de cycle primaire (5<sup>e</sup>) est fixé au 22 mai prochain, a précisé M. Benghebrat sur les ondes de la Radio nationale. Le groupe

de travail regroupant des cadres du ministère et des partenaires sociaux représentés par les syndicats du secteur et les associations de parents d'élèves, mis en place pour trouver un consensus sur le calendrier de ces examens, a, lors d'une réunion, arrêté ces dates, a ajouté la ministre, précisant que ces dates «seront proposées au gouvernement». Auparavant, la ministre avait affirmé

que des modifications au calendrier des examens du baccalauréat et du (BEM) allaient être introduites, précisant que les épreuves interviendraient avant le mois de ramadhan.

L'examen du BEM était initialement prévu du 7 au 9 juin 2016 et celui du baccalauréat du 12 au 16 juin 2016.

Y. B.

Oléiculture

## Hausse sensible du prix de l'huile d'olive

**L**e prix du litre d'huile d'olive connaît cette année une hausse sensible dans la wilaya de Bouira en raison de la récession de la production oléicole, a indiqué le directeur local des services agricoles relayés par certains propriétaires d'huileries.

A travers les différentes huileries de la région Est de la wilaya qui est connue pour son abondance oléicole, les prix du litre d'huile d'olive affichés oscillent entre 750 et 900 dinars, alors que dans certaines autres huileries les prix sont de 750 à 800 dinars/litre.

«Pour une huile neuve (presurée cette année), nous proposons un prix de 800 dinars/litre, tandis que pour une huile ancienne le litre est cédé entre 700 et

750 dinars», a indiqué à l'APS M. Achour, propriétaire d'une huilerie à Assif Assemadh. Ces prix sont jugés «très élevés» par rapport aux années précédentes où le litre de ce produit de consommation courante a été vendu à seulement 500 et 600 dinars le litre en 2013 et 2014. «Le prix de l'huile est très élevé cette année en raison de la régression continue de la production oléicole dans la région», a fait remarquer Belkacem, un oléiculteur de Semmache (Commune d'El-Adjiba). Ce produit est également vendu dans des com-

merces et sur la voie publique, notamment sur les abords de la route nationale n° 5 traversant les différentes communes de la wilaya de Bouira, où les vendeurs profitent du passage des automobilistes pour leur proposer ce produit à des prix faramineux. «Les prix (de l'huile d'olive) proposés dans cette région restent très élevés par rapport aux autres régions du pays», ont estimé, déçus, des automobilistes à Ahnif qui cherchaient à se procurer de l'huile d'olive à des prix abordables. Dans la plupart des commerces et sur cette voie

publique, les prix affichés dépassent les 700 dinars. Ce constat est presque le même à travers les autres régions de l'ouest et du nord-ouest de la wilaya, à l'image de Lakhdar, Ath Laâziz et Ain Turk, où le litre d'huile d'olive est cédé entre 700 et 750 dinars. Le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, Farhi Mohamed, a expliqué que cette hausse est due notamment à la «loi de l'offre et de la demande» ainsi qu'à la «baisse de la production oléicole» enregistrée cette saison par rapport aux années écoulées. «En 2013-

2014, nous avons obtenu une production de 11 millions de litres d'huile d'olive, alors que cette saison nous nous attendons qu'à quatre millions de litres, c'est une baisse drastique», d'où la hausse des prix, a-t-il argumenté.

Ce dernier a ajouté en outre que certains commerçants et propriétaires d'oliveraies profitent de la baisse de la production «pour spéculer et augmenter le prix de l'huile d'olive au point où les ménages ayant un revenu moyen trouvent des difficultés à l'acquérir». **Aomar T.**

Vidéosurveillance à Constantine

## Plus de 280 caméras sont opérationnelles

**P**as moins de 285 caméras de vidéosurveillance ont été installées et sont opérationnelles à Constantine, a indiqué hier à l'APS le chef de sûreté de wilaya, Abdelkrim Ouabri.

Ces équipements, visibles dans les principales artères de la ville de Constantine et à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, font partie d'un important programme relatif à l'installation de 3 229 caméras à travers tout le terri-

toire de la wilaya, a indiqué le responsable, soulignant qu'il s'agit avant tout d'un outil de prévention destiné à la sécurisation des personnes et de leurs biens.

Insistant également sur «l'apport de ces caméras dans la lutte contre les accidents de la route et la gestion de la circulation automobile», M. Ouabri a ajouté que ces caméras «soutiennent efficacement les actions de la police qui a pu, grâce à ces

équipements, neutraliser plusieurs malfaiteurs spécialisés, notamment, dans le trafic de drogue, les vols à la tire et les agressions».

Une vingtaine de caméras de surveillance sont également opérationnelles au stade Hamlaoui, où elles ont permis, a rappelé le responsable, «la détection de nombre de dépassements dans l'enceinte du stade et dans ses alentours». **APS**

Tizi Ouzou

## Un jeune blessé par erreur par des forces de sécurité

**U**n jeune a été blessé par erreur par les membres des forces de sécurité, avant-hier en fin d'après-midi, à hauteur des maquis de Yakouren (42 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris de sources

sécuritaires. La victime, un jeune de 24 ans, était de passage dans cette zone où une opération antiterroriste menée par les forces de sécurité était en cours. Le jeune blessé a été admis aux urgences de l'hôpital d'Azazga,

ses jours sont hors de danger, selon des sources médicales jointes dans l'après-midi d'hier. S'agissant de l'offensive antiterroriste, elle était toujours en cours et à l'heure où nous mettons sous presse aucun bilan

officiel n'a été communiqué sur les résultats de cette même opération menée sur la base de renseignements faisant état de la présence d'individus armés dans cette zone.

Hamid M.

### Fréha Découverte d'un corps sans vie

**LE CORPS** sans vie d'une personne en état de décomposition a été retrouvé avant-hier dans une maison individuelle située dans la commune de Fréha (30 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. La victime âgée de 64 ans a été découverte allongé sur le lit, au premier étage d'une villa située près du château d'eau de Fréha. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du décès. **H. M.**



Investissements agricoles

# Une cellule de suivi installée au ministère de l'Agriculture

■ Une cellule de facilitation et de suivi des investissements agricoles dans les filières stratégiques a été installée au niveau du secrétariat général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, indique une instruction adressée récemment aux walis par le ministre Sid Ahmed Ferroukhi.



Ph.D.R.

Par Yanis G.

« **L**a consolidation de la sécurité alimentaire du pays à travers le développement soutenu des productions agricoles, la concrétisation des objectifs de substitution des importations de produits agricoles et alimentaires, la diversification de l'économie nationale par la promotion des exportations de produits agricoles, projetés à l'horizon 2019, constituent un enjeu national à caractère hautement stratégique pour le gouvernement », souligne le ministre dans ce document.

A ce propos, il a rappelé aux walis que les conclusions des derniers Conseils interministériels dédiés exclusivement à la relance des filières agricoles stratégiques (céréales, lait, pomme de terre...), tenus sous la présidence du Premier ministre, insistaient sur la mise en œuvre des conditions de facilitation et

d'encadrement des investissements. Ces mesures de facilitation, précise-t-il, portent essentiellement sur la mise à disposition des terres en concessions au bénéfice des agriculteurs, des transformateurs, des industriels de l'agroalimentaire, des coopératives agricoles, des multiplicateurs de semences et autres opérateurs spécialisés dans les différentes filières.

Ces investissements permettront d'encourager la mise en place d'exploitations agricoles intégrées (céréales, fourrages, élevage bovin laitier, viandes rouges, arboriculture et maraichages en intensif et hyper intensif) dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles au niveau des Hauts Plateaux et du Sud, note le ministre dans son instruction adressée aux walis et, à travers ces derniers, aux Directeurs des services agricoles des wilayas.

Ces exploitations intégrées «visent à assurer les provision-

nements internes en matières agricoles pour les opérateurs, transformateurs et industriels de l'agroalimentaire dans le cadre de la stratégie de substitution de l'importation et d'encouragement des exportations».

C'est dans ce sens que le ministre a demandé aux walis «de multiplier les efforts de facilitation et d'accompagnement pour accélérer la mise en place de ces investissements et de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer l'encadrement et l'orientation technique et agronomique adéquats en cohérence avec les potentialités de la région».

Quant à la nouvelle cellule de facilitation et de suivi des investissements agricoles dans les filières stratégiques, installée récemment au niveau du secrétariat général du ministère de l'Agriculture, M. Ferroukhi explique aux walis que cette structure est chargée d'accompagner la mise en place et

l'aboutissement des projets agricoles ciblés, à travers une dynamique décentralisée en harmonie avec une démarche d'ensemble de développement national intégré.

Le ministre les a aussi informés que les dossiers d'investissements agricoles, inscrits dans ce cadre, leur seront transmis pour complément, orientation et validation par la Commission d'orientation du développement agricole de wilaya aux fins de leur concrétisation effective sur le terrain.

Du fait du «caractère prioritaire» du secteur agricole et de l'importance accordée par le gouvernement à la promotion des investissements intégrés dans les filières agricoles stratégiques, M. Ferroukhi a demandé aux Directeurs des services agricoles des wilayas de prendre toutes les dispositions qui s'imposent avec la célérité voulue pour la mise en œuvre de son instruction.

Y. G./APS

Skikda

## Accroissement notable de la production halieutique

**L**a production halieutique a enregistré en 2015 dans la wilaya de Skikda un accroissement «notable», évaluée à 37 %, par rapport aux deux exercices précédents, a affirmé lundi à l'APS le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Hocine Bousbia.

Ce responsable a précisé que l'année dernière a été marquée par une production de 4 105 tonnes de poisson (toutes espèces confondues) contre 3 200 et 3 005 t. en 2013 et 2014, ce qui représente, selon lui, un résultat «probant».

Cette hausse de la production, qualifiée d'encourageante, est le fruit de l'acquisition, en 2015, de 19 embarcations par de jeunes porteurs de projets ayant monté leur propre affaire dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi, ainsi que par le développement de la flottille de pêche forte, aujour-

d'hui, de 504 bateaux de différentes tailles.

M. Bousbia a également relevé que l'augmentation du nombre de sorties en mer, notamment durant le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière, marqué par des conditions climatiques favorables, explique aussi cette hausse de la production.

La production de 2015 a donné lieu à la pêche de 3 623 t. de sardines et autres poissons bleus, ce qui représente 88 % de la production totale, de 256 t. de poisson blanc, de 2214 t. de crustacés et de 12 t. de mollusques, a détaillé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques.

S'agissant de l'aquaculture, l'année 2015 a été marquée, selon le même responsable, par la production 71 t. de poissons d'eau douce (essentiellement des carpes de différentes espèces) pêchés notamment dans les plans d'eau des barrages de Kenitra, dans la

commune d'Oum Toub, et de Zit Emba (Bekkouche-Lakhdar).

Le secteur envisage une nouvelle augmentation de la production en 2016, à la faveur de l'acquisition d'une quinzaine d'embarcations de pêche, a encore indiqué M. Bousbia, soulignant qu'en matière d'investissement privé, un premier acte de concession a été délivré à un opérateur en vue de la réalisation d'une ferme d'élevage de dorade et de bar commun (appelé aussi loup) en cages submersibles, avec une capacité de production de 600 t. annuellement.

Selon ce responsable, la direction de la pêche a également reçu trois dossiers relatifs à des investissements similaires dans les communes de Collo (plus précisément à Beni Saïd) et de Kerker.

Tahar F.

Prix

## Le Brent autour de 36 dollars à Londres

**LES PRIX** du pétrole ont légèrement reculé lundi en cours d'échanges européens, toujours lestés par la surabondance de l'offre et alors que s'estompait la perspective d'une diminution de la production mondiale qui avait fait grimper les cours la semaine dernière.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 35,96 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 3 cents par rapport à la clôture de vendredi. Le prix du Brent est monté en début d'échanges asiatiques lundi à 36,25 dollars, son niveau le plus élevé en trois semaines et demie.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars perdait 38 cents à 33,24 dollars.

«Les cours du pétrole ont fini vendredi la semaine d'échanges sur d'importants gains» du fait «des spéculations qui animent le marché depuis le milieu de la semaine dernière sur une baisse de production coordonnée entre la Russie et l'Opep

(Organisation des pays exportateurs de pétrole)», commentaient des analystes.

Ces spéculations avaient été alimentées par des propos jeudi du ministre russe de l'Energie qui avait indiqué que l'Opep voulait convoquer une réunion en février non limitée à ses membres et que Moscou était prête à y participer et précisé que l'Arabie saoudite (plus gros producteur au sein de l'Organisation) avait évoqué dans le passé la possibilité d'une baisse générale de production de 5%. En outre, le président vénézuélien Nicolas Maduro a assuré samedi que les pays de l'Opep et les pays producteurs de pétrole non membres de cette organisation sont "proches" d'un accord visant à stabiliser les cours.

Les spéculations sur des baisses de production ont permis aux prix de raffermir après les plus bas depuis 2003 atteints il y a deux semaines, mais l'offre pléthorique continuait tout de même de lester les prix de l'or noir. En effet, il semble que «l'Opep produit toujours trop de pétrole», en raison notamment de l'augmentation de la production de l'Iran après la levée en janvier des sanctions économiques qui frappaient le pays, relevaient des analystes.

Ahlem N.

Prévention de la toxicomanie

## Sensibilisation tous azimuts à M'sila

■ Une vaste campagne de sensibilisation aux périls de l'addiction à la drogue a été lancée hier à M'sila dans les établissements scolaires, les centres de formation professionnelle, les résidences universitaires et les quartiers de la ville.

Par Fouad H.

Initiée par la direction de wilaya de la jeunesse et des sports, cette action prévue sur quatre mois est destinée, selon ses organisateurs, à «informer, prévenir, sensibiliser et expliquer aux jeunes les graves dangers de la toxicomanie».

En plus d'une grande campagne d'affichage dans tous les établissements ciblés et la distribution des dépliants, l'initiative donnera également lieu à des rencontres de proximité avec les jeunes, animées par des psychologues et des éducateurs spécialisés.

La campagne de sensibilisation, qui sera aussi élargie aux mosquées, mettra également à contribution le mouvement



associatif et les familles dans l'optique de toucher le maximum de jeunes gens, a-t-on indiqué. Il s'agit en fait, selon un responsable de la direction de

la jeunesse et des sports, de «réactiver le rôle prépondérant des parents, des proches, de l'école et des imams des mosquées dont les prêches font tou-

jours mouche». L'enjeu étant «de taille», tous les moyens ont été mobilisés pour que l'initiative soit couronnée de succès, a-t-il ajouté.

F. H./APS

Tiaret

## Lancement prochain de l'exploitation de 18 retenues en irrigation agricole

L'opération d'exploitation des eaux de 18 retenues collinaires en irrigation agricole sera lancée prochainement dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris dimanche lors d'une réunion au conseil de l'exécutif de la wilaya.

Le wali, Abdeslam Bentouati, a indiqué dans son intervention que des autorisations ont été accordées aux agriculteurs pour l'exploitation des eaux de ces ouvrages hydriques dans les cultures importantes pour la wilaya.

Il a été décidé, lors de cette réunion, de

constituer une commission mixte à laquelle prendront part toutes les instances concernées (communes, daïras, directions des ressources en eau, de l'environnement, de l'agriculture, Conservation des forêts) pour faire le point de la situation, avant le lancement de l'opération d'exploitation de ces retenues en irrigation.

Ces infrastructures hydriques fourniront 11,7 millions de mètres cubes d'eau pour le secteur agricole, selon le directeur des ressources en eau, Habib Boulouar, qui a souligné qu'elles n'ont pas été utilisées

depuis 2007 faute d'organisation des agriculteurs en associations.

Les terres agricoles irriguées de la wilaya sont en nette augmentation dans la wilaya, passant de 9 680 hectares en l'an 2000 à 30 500 actuellement, selon la direction des services agricoles (DSA).

Les terres sont irriguées à partir des eaux des barrages de Dahmouni et Bougara dont les réserves ont atteint respectivement 42 millions m<sup>3</sup> et 13 millions m<sup>3</sup> en plus des eaux des forages.

R. R.

ANSEJ

## Financement de 206 projets à Tissemsilt

L'antenne de wilaya de Tissemsilt de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a contribué, en 2015, au financement de 206 projets, a-t-on appris dimanche auprès de cette instance.

Ces projets générant 512 postes d'emploi permanents ont été créés dans les domaines de l'élevage, du bétail, l'apiculture, l'apiculture, le bâtiment et les tra-

vaux publics et l'hydraulique, l'industrie, la restauration, la boulangerie, la coiffure et les cybercafés, a-t-on indiqué, soulignant que les projets financés en 2015 sont entrés en exploitation.

L'antenne de wilaya de l'Ansej s'est lancée, depuis deux ans, dans une nouvelle stratégie visant à encourager les jeunes à concrétiser des projets d'investissement en faveur du dévelop-

pement économique local, surtout dans les activités d'agriculture, du BTPH et de raccordement aux réseaux de gaz, d'électricité et de télécommunications.

Cette stratégie comporte aussi un plan d'information portant sur des rencontres de proximité avec les stagiaires des établissements de formation et les étudiants du centre universitaire de Tissemsilt, en vue d'instaurer

une culture entrepreneuriale chez les jeunes, a-t-on indiqué.

Le dispositif d'emploi envisagé, à l'horizon 2019 et en collaboration avec les directions de l'emploi et la formation et de l'enseignement professionnels, de créer un tissu industriel dans les grandes villes de la wilaya dont Tissemsilt, Theniet El Had, Bordj Bounaâma et Khémisti. **Yanis G.**

Batna

## Baisse de 18,41% des accidents de la circulation

Une baisse de 18,41% des accidents de la circulation a été enregistrée l'année dernière dans la wilaya de Batna par rapport à 2014, a indiqué dimanche le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant colonel Abdelkader Sedak.

L'officier a ajouté, dans une conférence de presse organisée pour présenter le bilan 2015 des

activités de ce corps constitué, que le nombre d'accidents de la route recensés en 2015 a atteint 616 contre 755 au terme de l'année précédente.

Le nombre de victimes de ces accidents a également connu une baisse durant cette période, estimé à 28,97%, selon le lieutenant-colonel Sedak qui a souligné que 166 morts et 1 411 blessés ont été dénombrés en 2014

contre 120 personnes décédées et 1 000 autres blessées en 2015.

La densification des activités préventives des unités de la Gendarmerie nationale dans le domaine de la sécurité routière, la multiplication des radars, le renforcement des points de contrôle et l'utilisation de véhicules banalisés sur les axes dangereux expliquent cette diminu-

tion, a également estimé la même source.

Le «facteur humain» reste la principale cause des accidents avec 95,49% de cas recensés, a encore fait savoir le commandant du groupement territorial, précisant que 63,98% des accidents signalés en 2015 ont impliqué des jeunes conducteurs âgés entre 18 et 40 ans.

Daïl H.

## Jijel 160 logements sociaux distribués à El Aouana et Chekfa

Un total de cent soixante logements publics locatifs (LPL) ont été distribués, dimanche après-midi, dans les communes d'El Aouana et de Chekfa (Jijel), a-t-on constaté. Les bénéficiaires de 110 logements sociaux implantés au lieu-dit Timizert, à quelques kilomètres à l'est d'El Aouana, ont pris possession de leurs clés lors d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales.

Les nouveaux attributaires ont fait part de leur joie de bénéficier d'un toit après avoir passé plusieurs années dans une cité précaire datant de la période coloniale.

Le site de Timizert (40 hectares), véritable «balcon» sur la Méditerranée, accueille depuis peu divers équipements publics à même de donner âme à cette zone complètement déserte il y a cinq ans.

Une cérémonie similaire a été organisée au lieu-dit Barrak, dans la commune de Chekfa, où les clés de 50 logements sociaux ont été remis à leurs bénéficiaires.

G. H.

## Port d'Oran Saisie de 159 tonnes de déchets de cuivre devant être frauduleusement exportées

LES SERVICES des douanes ont saisi, au port d'Oran, quelque 159 tonnes de déchets de cuivre, dissimulés dans 11 conteneurs devant être frauduleusement exportés, a-t-on appris, dimanche, de la responsable de la communication de la direction régionale des douanes d'Oran.

C'est suite au refus de l'exportateur de répondre aux convocations des services concernés que les douaniers ont procédé, samedi, à l'ouverture et au contrôle de la nature des marchandises dissimulées dans ces conteneurs pour découvrir cette quantité de déchets de cuivre, a indiqué à l'APS Khadija Benkhalifa.

L'exportateur avait déclaré aux services des douanes cette marchandise comme étant des déchets de plastique.

D'autre part, la responsable a indiqué que les douaniers d'Oran ont découvert, ce dimanche, deux conteneurs de 40 pieds chacun contenant des pétards et autres produits pyrotechniques, marchandise provenant de Chine.

Une enquête a été ouverte pour connaître les tenants et les aboutissants de cette affaire, a précisé la même source.

(APS)





## Libye

# Rencontre entre le Chef du gouvernement d'union et le général Haftar

■ *Le Premier ministre désigné du gouvernement d'union nationale en Libye, Fayez el-Sarraj, a rencontré samedi le général Khalifa Haftar, chef des forces loyales au Parlement libyen reconnu basé dans l'est libyen, pour discuter de la crise politique.*

Par Slim T.

Cette rencontre, qui n'avait pas été annoncée, s'est déroulée à al-Marj (Est) en présence de plusieurs membres du gouvernement d'union nationale, a indiqué un communiqué publié sur la page «officielle» du Conseil présidentiel via le réseau social Facebook. Elle intervient alors que M. Sarraj doit proposer dans les prochains jours une nouvelle composition de son gouvernement, plus restreinte que celle qui comptait 32 ministres et qui a été mal accueillie par le Parlement reconnu basé dans l'est libyen.

La réunion «s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres» qui permettent à M. Sarraj de prendre connaissance des «opinions, craintes et inquiétudes des parties influentes dans la crise politique qui sévit depuis plus d'un an et demi», poursuit le communiqué.

Les députés du Parlement reconnu craignent une remise en cause de la prééminence du général Haftar, qui s'est imposé comme le commandant des forces des autorités basées dans l'est du pays.

Sa mise à l'écart est l'une des conditions posées par les autorités rivales, celles du Congrès général national (CGN, ex-

Parlement), installées depuis l'été 2014 à Tripoli.

Selon le communiqué, M. Sarraj souhaite soumettre une proposition «réaliste» basée sur «la réalité du terrain» afin d'atteindre un consensus qui est censé être le ciment du gouvernement d'union.

Le Premier ministre désigné s'est en outre entretenu avec le général Haftar des moyens «pour tenter de trouver une solution pratique à la guerre qui se déroule à Benghazi», à 1 000 km à l'est de Tripoli.

Depuis l'été 2014, M. Haftar commande l'opération «Karama» (Dignité) dans l'est libyen contre des groupes qu'il a qualifiés de «terroristes» à Benghazi, fief de nombreuses milices islamistes lourdement armées.

Le chef de la mission de l'ONU en Libye, Martin Kobler, avait exprimé mercredi «l'impatience» de la communauté internationale face à l'incapacité des acteurs politiques libyens à «sceller une réconciliation», soulignant qu'elle favorisait «l'expansion militaire» des terroristes du groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech).

Depuis la ville de Syrte, le groupe terroriste a mené depuis le 4 janvier plusieurs attaques contre les ports et ter-



PH: DR

minaux du «croissant pétrolier», particulièrement ceux de Ras Lanouf et al-Sedra.

## L'UA désigne un groupe de contact composé de cinq chefs d'Etat

L'Union africaine (UA), réunie en sommet à Addis-Abeba, a désigné dimanche un groupe de cinq chefs d'Etat pour aider à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye et tenter de contrer la progression du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

«Le soi-disant EI (Daech) se propage vers l'est de la Libye, frappant les installations pétrolières comme à Ras Lanouf et souhaitant élargir sa présence dans ce pays, y compris au sud», a rappelé dimanche le Commissaire Paix et Sécurité de l'UA, Smaïl Chergui. «C'est un aspect qui nous préoccupe tous et qui commande une action vigoureuse mais nous ne pouvons le faire que si nous avons un gouvernement en place et des

forces libyennes que nous pourrions à ce moment-là encadrer, équiper», a-t-il expliqué.

«Nous ne croyons pas pour le moment à une solution militaire pour la crise libyenne. Cela compliquerait davantage la donne», a déclaré M. Chergui. «Les chefs d'Etat ont décidé de relancer le groupe de contact de haut niveau sur la Libye qui sera composé de cinq chefs d'Etat, pour prêter main-forte aux efforts en cours», a-t-il annoncé.

Les chefs d'Etat africains ont également nommé l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete nouvel envoyé spécial de l'UA pour la Libye, succédant ainsi à l'ex-Premier ministre djiboutien, Dileita Mohamed Dileita.

## Le Drian : il est «urgent» de trouver une solution politique pour empêcher la progression de Daech

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a souligné dimanche l'«urgence» de trouver une solution politique

à la crise libyenne, pour empêcher le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) de progresser dans le pays.

«Il faut aboutir à un gouvernement d'union nationale (...) Il y a un processus politique sérieux en cours, validé par le Conseil de sécurité à l'unanimité.

Je pense que c'est urgent. Il y aurait un soutien à un gouvernement libyen qui nous le demandera», a-t-il dit lors de l'émission Le Grand Jury sur RTL/LCI/Le Figaro.

«Daech s'installe», a-t-il mis en garde. «Je suis très inquiet sur la Libye, depuis septembre 2014. Ils sont là, sur près de 300 kilomètres linéaires de côtes, et ils se répandent. Et ils sont à 350 kilomètres de Lampedusa. Lorsque le beau temps va arriver en Méditerranée, il y a des risques de passage de combattants qui pourraient se mélanger à des réfugiés. C'est un risque majeur», s'est-il inquiété.

«Chacun se rend bien compte du danger de transférer un conflit au Levant (Syrie et Irak) sur lequel on commence à avoir des éléments positifs à un nouveau conflit en Libye», a-t-il ajouté. «Le seul moyen de l'éradiquer est l'unité politique de ce pays, pour que nous ayons un interlocuteur».

Le chef de la mission de l'ONU en Libye, Martin Kobler, avait exprimé mercredi «l'impatience» de la communauté internationale face à l'incapacité des acteurs politiques libyens à sceller une réconciliation, soulignant qu'elle favorisait «l'expansion militaire» des terroristes de Daech.

S. T./APS

Le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brende :

## La communauté internationale ne reconnaît pas la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental

La communauté internationale ne reconnaît pas la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental qui est un territoire non-autonome, sujet d'un processus de décolonisation inachevé, a affirmé le ministre norvégien des Affaires étrangères, Borge Brende.

Dans une déclaration écrite, rapportée dimanche par l'agence de presse sahraoui (SPS), le chef de la diplomatie norvégienne a souligné que le gouvernement de son pays, à l'instar de tous les pays du monde, rejetait la déclaration du Maroc l'interdiction du Sahara occidental.

Rappelant l'interdiction et l'expulsion continue des délégations qui soutiennent le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, M. Brende a appelé le gouverne-

ment marocain à la transparence en ce qui concerne les visites des observateurs et des journalistes internationaux aux territoires occupés du Sahara occidental.

Le ministre norvégien a également souligné que son pays a demandé à Rabat des explications sur l'expulsion des délégations norvégiennes du Sahara occidental occupé.

La question sahraouie dans ses divers aspects sera l'un des principaux thèmes qui seront abordés avec la ministre déléguée auprès du ministre marocain des Affaires étrangères au cours de sa visite en Norvège.

M. Brende a également indiqué que son gouvernement suivait de près la situation au Sahara occidental et recevait des rapports de son ambassade

à Rabat sur la situation générale, en particulier la situation des droits de l'homme.

Dans le même contexte, le gouvernement norvégien a reçu des questions écrites adressées par des membres du Parlement au ministre des Affaires étrangères demandant des explications concernant l'expulsion des délégations représentant des organisations norvégiennes de la partie sahraouie occupée par le Maroc, soutenu par la France.

Les parlementaires ont aussi appelé à une réponse ferme du gouvernement sur l'interdiction des militants norvégiens par le régime d'occupation marocaine de visiter le territoire, affirmant que l'expulsion d'observateurs du Sahara occidental confirme concrètement les préoccupations soulevées sur le sujet de la

détérioration de la situation des droits de l'homme.

Le régime marocain a expulsé depuis une semaine plus de 67 militants pour la paix dont la plupart des Norvégiens qui souhaitaient se rendre dans les territoires occupés du Sahara occidental pour s'enquérir de la situation des droits de l'homme, et d'attirer l'attention sur la cause sahraouie et la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance.

## L'UA appelle l'ONU à agir pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini Zuma, a appelé le secrétaire général de

l'ONU, Ban Ki-moon, à agir pour la résolution du conflit du Sahara occidental à travers un référendum d'autodétermination.

«Nous demandons instamment au SG de l'ONU à agir pour résoudre cette question», ajoutant qu'«en 2016, nous ne pouvons plus être indifférents à la volonté du peuple du Sahara occidental, qui a lutté pour décider de son sort».

«Le référendum est une promesse que nous avons faite, leur avenir en Afrique en dépend», a affirmé M<sup>me</sup> Dlamini Zuma, lors des travaux du 26<sup>e</sup> Sommet de l'UA, à Addis-Abeba.

Elle a lancé cet appel en vue d'épargner la région d'une «déstabilisation dont les conséquences pourraient être désastreuses».

Hatem B.



Côte d'Ivoire

# La défense de Gbagbo accuse Ouattara d'avoir pris le pouvoir «par la force»

■ La défense de Laurent Gbagbo a affirmé hier que son rival, le président Alassane Ouattara, s'était emparé du pouvoir «par la force» avec l'aide de la France, au troisième jour du procès de l'ex-chef d'Etat ivoirien devant la Cour pénale internationale.

Par Ali O.

**M.** Gbagbo, 70 ans, est le premier ex-président poursuivi par la CPI. Son procès pour crimes contre l'humanité s'est ouvert jeudi et doit durer entre trois et quatre ans. Avec son co-accusé Charles Blé Goudé, 44 ans, ex-chef de milice, il est poursuivi pour son rôle dans la crise née de son refus de céder le pouvoir à M. Ouattara, reconnu vainqueur par la communauté internationale de l'élection présidentielle de fin 2010.

«Alassane Ouattara et ses soutiens voulaient se saisir du pouvoir par la force et la bataille d'Abidjan est la mise en œuvre de cette stratégie», a déclaré Emmanuel Altit, avocat de M. Gbagbo, lors d'une audience publique à La Haye, où siège la CPI.

Rappelant que son client avait été arrêté en avril 2011 après des bombardements français, l'avocat a soutenu que «la France ne voulait pas d'une paix négociée» entre les deux rivaux de la présidentielle.

Il a accusé Paris, l'ancienne puissance coloniale, d'avoir préparé «en sous-main» l'offensive ayant mené à la chute de l'ex-président, notamment en fournissant des armes aux forces pro-Ouattara malgré un embargo décrété par l'ONU.

Les violences avaient fait plus de 3 000 morts en cinq mois, des deux côtés des belligérants, transformant en champ de bataille certaines zones du premier producteur mondial de cacao, moteur



PH: D. R.

économique de l'Afrique de l'Ouest.

Selon Jennifer Naouri, une autre avocate de la défense, les rebelles pro-Ouattara du nord du pays ont amélioré leur organisation avec le soutien de la France et du Burkina Faso, «au fur et à mesure que se rapprochait l'élection présidentielle de 2010».

A l'ouverture du procès jeudi, la procureure Fatou Bensouda avait accusé M. Gbagbo de s'être accro-

ché au pouvoir «par tous les moyens», et d'avoir organisé l'attaque de civils perpétrées par des forces gouvernementales et milices sous le contrôle des accusés.

Regrettant qu'aucun responsable du camp Ouattara ne soit poursuivi par la CPI, l'avocat de Laurent Gbagbo a accusé hier le bureau du procureur de peindre «à grands traits un camp du bien et un camp du mal».

Selon la défense, c'est le camp

Ouattara qui avait préparé la prise du pouvoir par la force, notamment via «une campagne de recrutement de mercenaires lancée début 2010 au Burkina Faso». «Ces recrues ont été transférées dans le nord de la Côte d'Ivoire, où elles ont été militairement entraînées et armées».

Selon la défense, des combattants pro-Ouattara s'étaient, «dès avant l'élection présidentielle de 2010», infiltrés à Abidjan, où des caches d'armes avaient été préparées, notamment dans le quartier

d'Abobo.

«Peut-être veut-on faire oublier les crimes, dont les pillages et les viols, dont s'étaient rendus coupables dès décembre 2010 soldats et mercenaires pro-Ouattara ?» s'est interrogé Me Altit.

Le dossier présenté par l'accusation «n'est que la reprise pure et simple, sous des habits juridiques, d'un narratif de nature politique» visant à légitimer le pouvoir d'Alassane Ouattara, a soutenu M<sup>e</sup> Altit.

«Le président Gbagbo n'est pas despote», mais un «démocrate sincère», a affirmé Agathe Bahi Barouan, une troisième avocate.

La peine maximale encourue devant la CPI est de 30 ans de prison, mais les juges peuvent prononcer une peine plus lourde s'ils estiment que les crimes commis sont exceptionnellement graves.

Laurent Gbagbo, dont la santé est «fragile», selon ses avocats, avait été livré à la CPI en 2011. Charles Blé Goudé l'avait été en 2014.

Simone Gbagbo, épouse de Laurent, a été condamnée à 20 ans de prison en Côte d'Ivoire pour son rôle dans la crise, en compagnie de 78 autres personnes.

M<sup>me</sup> Bensouda avait tenté d'apaiser jeudi les critiques lui reprochant de ne pas poursuivre le camp Ouattara, assurant devant les juges: «Nous enquêtons sur les deux côtés du conflit (...) cela prend du temps et nous demandons de la patience».

Emmanuel Altit s'est lui dit prêt à «parier» qu'aucun pro-Ouattara ne serait traduit devant la CPI.

A. M.



## Points chauds

Optimisme

Par Fouzia Mahmoudi

**L**es espoirs des électeurs de gauche semblent avoir encore quelques beaux jours devant eux. Ils réalisent en effet que malgré les sondages qui promettent une défaite cuisante de leur mouvement aux prochaines présidentielles rien n'est encore joué. Le meilleur exemple étant le score surprenant des socialistes qui ont finalement et contre toute attente remporté cinq régions sur 13 lors des dernières élections régionales. Pourtant, la plupart des sondages indiquaient que le parti au pouvoir ne pourrait remporter plus d'une ou deux régions dans le meilleur des cas. Surtout, les sympathisants se sont enfin rendu compte de l'importance d'aller voter après le mauvais premier tour des élections régionales. Par la suite l'importante mobilisation des électeurs de gauche a permis de totalement renverser la vapeur et d'offrir la victoire à de nombreux candidats socialistes, mais surtout de bloquer la route à l'extrême droite comme le leur ont demandé leurs représentants politiques. Ainsi, aujourd'hui les électeurs de gauche se remettent à espérer d'une défaite de la droite et de l'extrême droite en 2017. Pour se faire 61 % des Français souhaitent un candidat unique à gauche en 2017, un choix encore plus important pour une très forte majorité (82 %) des sympathisants de gauche, selon un sondage publié il y a peu. Ce sont avant tout les sympathisants PS qui le réclament (94 %), «car le candidat choisi devrait en toute logique être socialiste», et les sympathisants des autres partis de gauche y sont aussi très nettement favorables (68 %). Interrogés d'autre part sur un changement du nom du PS, une possibilité évoquée récemment par certains responsables socialistes mais écartée par le premier secrétaire du parti, Jean-Christophe Cambadélis, 62 % des sondés se déclarent opposés à une telle éventualité. Le pourcentage monte à 65 % pour les sympathisants PS et à 54 % pour les sympathisants de gauche hors PS. Les représentants politiques de gauche ont ainsi moins de dix-huit mois pour se mettre d'accord avant la prochaine présidentielle alors que les sondages placent déjà François Hollande en troisième place après Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen. Reste néanmoins à savoir si cette bonne volonté apparente se solde par une réelle entente ou si les dissensions habituelles finiront par déchirer la gauche française qui sans un front uni n'a que de très minces chances de sortir victorieuse de la prochaine course à la présidentielle.

F. M.

Cuba

## Le président Raul Castro accueilli avec les honneurs à Paris

**R**aul Castro a entamé hier la première visite officielle d'un chef d'Etat cubain en France depuis celle de son frère aîné Fidel, il y a 21 ans, qui consacre une normalisation des relations de La Havane avec l'Europe.

Ce voyage officiel, inédit en Europe depuis que le président cubain de 84 ans a succédé à son frère en 2006, fait suite à la visite du président François Hollande à Cuba en mai 2015.

Accueilli à Paris sous l'Arc de Triomphe par la numéro trois du gouvernement, la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal, le président cubain a eu droit aux honneurs militaires prévus pour les visites d'État, une première pour un président cubain. Il était arrivé samedi à Paris pour une visite privée.

Raul Castro a ensuite descendu en voiture les Champs-Élysées, pavoisés aux couleurs des deux pays, escorté par les cavaliers de la Garde Républicaine. A l'exception de petits groupes de partisans du régime, très peu de personnes étaient présentes sur la célèbre avenue parisienne, dont les accès étaient bouclés par les forces de l'ordre.

M. Castro rencontrera le président socialiste François Hollande à 16h00 GMT pour un entretien suivi

de la signature d'une douzaine d'accords et d'une déclaration conjointe à la presse. Un dîner d'État clôturera la journée.

Les deux pays doivent notamment étudier les moyens de renforcer leurs échanges.

La visite se poursuivra aujourd'hui par des rencontres avec les présidents de l'assemblée nationale et du Sénat, le Premier ministre Manuel Valls et la maire de Paris Anne Hidalgo.

La France, selon l'Elysée, entend s'affirmer à cette occasion comme le «premier partenaire» politique et économique européen de l'île des Caraïbes.

Plusieurs grandes entreprises françaises ont investi à Cuba, à commencer par le groupe Pernod-Ricard qui y produit le rhum Havana Club, mais aussi Alcatel-Lucent dans les télécommunications et Total et Alstom dans l'énergie. Mais avec un volume de quelque 180 millions d'euros annuels, les échanges commerciaux restent à un niveau très faible. Ils «ne sont pas encore à la hauteur de nos ambitions», a reconnu vendredi le ministre français du Commerce extérieur Matthias Fekl.

La France entend renforcer la présence de ses entreprises dans un pays qui s'ouvre progressive-

ment à l'économie de marché avec la conclusion d'accords hier dans les domaines du tourisme, des transports ou du commerce équitable.

Paris voit aussi en La Havane un «élément clé» de la relance de sa relation avec l'Amérique Latine. Comme un lointain écho au voyage historique du général de Gaulle en 1964, le président Hollande y effectuera fin février une tournée qui la conduira au Pérou, en Argentine et en Uruguay.

Cuba a entamé un rapprochement spectaculaire fin 2014 avec son vieil ennemi américain, concrétisé par la réouverture d'ambassades dans les deux pays l'été dernier.

Depuis avril 2014, La Havane discute aussi avec l'Union européenne afin d'instaurer un «cadre de dialogue politique et de coopération» censé tourner la page de vieilles querelles sur les droits de l'Homme. L'étape parisienne offre au gouvernement communiste cubain l'occasion de renforcer son image.

«Cette visite est importante pour l'image de Cuba (...) Elle donne indiscutablement un éclat international» au régime cubain, explique à l'AFP Eduardo Perera, de l'Université de La Havane.





## Musique

# Le saxophoniste français Samy Thiébault en concert à Alger

■ Le mois de février sera marqué par un spectacle de haut niveau. Il s'agit d'une soirée musicale qui sera animée le 11 février courant par le grand saxophoniste français. Cette soirée sera une occasion pour écouter les meilleurs morceaux du répertoire artistique de ce musicien de renom.

Par Abla Selles

Des artistes de renommée internationale continuent de gratifier les Algérois avec les plus beaux rythmes et textes. Pour le mois courant, les fans du jazz sont invités à un spectacle de haute facture. Ce dernier sera animé par le jazzman français Samy Thiébault. Cet artiste qui attire l'attention du monde entier ces dernières années par la particularité de sa musique sera le 11 février courant au centre culturel français d'Alger où il chantera les meilleures chansons de son répertoire artistique.

Saxophoniste depuis l'âge de 8 ans, Samy Thiébault suit un parcours classique au sein du CNR de Bordeaux avant de rentrer en 2004 au prestigieux Conservatoire national supérieur de musique de Paris dans la classe de jazz.

Parallèlement à ses études musicales il obtient une maîtrise de philosophie mention TB à l'unanimité en Sorbonne (2001). Il sort son premier opus «Blues For Nel» (Musicast) en 2004. L'album lui vaut un franc succès public et critique. En juin 2007, il présente son second album en quintet «Gaya Scienza» (B Flat / Discograph, 2007). Le groupe conquiert alors un large public et bénéficie d'un soutien critique non négligeable : 4 étoiles Jazzman, Sélection du journal Libération, Top 5 des meilleurs albums jazz & World 2007 selon les Inrocks, disque de la



semaine et playlist sur FIP, playlist sur la radio TSF...

L'orchestre de ce «Coltrani au meilleur sens du terme» (le Nouvel Observateur) présente en novembre 2010 son dernier projet : les «Upanishad Experiences», suite de compositions pour un Large Ensemble de onze musiciens parmi les meilleurs de la jeune garde montante et librement inspirées de textes de Nietzsche et de Baudelaire. Sur cet album, l'acteur Jackie Berroyer vient prêter sa voix avec le talent qu'on lui

connait sur quelques brefs passages où la poésie est mise en écho à la musique. En plus de son inspiration largement spirituelle, ce disque a pour principale exigence d'y garder le souci du swing et de la générosité, tentant de mettre en osmose la richesse de l'écriture, la liberté des improvisateurs, le son d'un orchestre uni et la mystique évoquée par les poèmes utilisés.

Samy Thiébault écrit régulièrement pour le théâtre et le cinéma : pour le Festival d'Avignon 2009 avec la pièce de Matei

Visniec «L'histoire des ours Pandas...», pour le film d'Edouard Tisot «En son absence» (octobre 2010), et pour le film d'Yvon Marciano «Vivre» (sortie septembre 2009).

Samy Thiébault a monté son propre label, «Gaya Music Production», structure qui se revendique comme un collectif artistique de la jeune garde du jazz français et sur laquelle il sort son troisième album, «Samy Thiébault Upanishad Experiences».

A.S.

## Constantine capitale de la culture arabe

## L'onomastique dans le monde arabe et le Sahel en débat

Un colloque international sur l'onomastique dans le monde arabe et les pays du Sahel sera organisé, lundi, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», a annoncé dimanche le responsable du département Colloques, Slimane Hachi.

Des conférences portant sur la toponymie antique de la Numidie, la problématique du système de «romanisation des caractères arabes aux caractères latins», ainsi que sur les dysfonctionnements dans la normalisation des noms géographiques, inaugureront cette rencontre de trois jours, a précisé M. Hachi au cours d'une conférence de presse organisée au siège du commissariat de la manifestation.

Affirmant que les toponymies constituent «un élément important de l'identité des peuples et du processus historique d'identification», le conférencier a indiqué que le président de la division arabe de la toponymie, du groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques (GENUNG), Awni Khaswana, abordera les efforts déployés dans le monde arabe pour normaliser les

noms géographiques.

Il a également ajouté, dans ce contexte, que le colloque consacrera un volet à l'onomastique dans la littérature arabe, à travers les noms des personnages et des lieux rapportés dans les romans, et axera sur les nouvelles pratiques caractérisant les réseaux sociaux et leurs impacts sur l'onomastique.

Soutenant que l'objectif de ce colloque

est de mettre en évidence, entre autres, l'importance stratégique de la toponymie dans l'élaboration des cartographies, du recensement et des statistiques, le responsable du département Colloques a indiqué que cette rencontre «permettra aussi de lancer une réflexion sur l'importance d'adopter un système de romanisation arabe».

L.B.

## Festival du cinéma d'auteur de Rabat

### Deux œuvres algériennes en compétition

LE FILM DOCUMENTAIRE «Derniers mots» de Mohamed Zaoui et le long métrage de fiction «La preuve» de Ammor Hakkar seront projetés lors du 21<sup>e</sup> Festival du cinéma d'auteur de Rabat (Maroc) qui se poursuit jusqu'au 5 février prochain, rapporte-t-on sur le site Internet du festival.

Les deux films seront projetés hors compétition «Cinéma du monde», une des sections du festival. 14 longs métrages de fiction en provenance de 11 pays participent à la compétition officielle. Une sélection de films marocains et de documentaires est également prévue au 21<sup>e</sup> Festival du cinéma d'auteur de Rabat qui a programmé une rétrospective dédiée au cinéma italien.

Fondé en 1994, le festival vise à la promotion du cinéma d'auteur considéré par les organisateurs comme un «vrai cinéma d'art et de pensées, courageux et exigeant». La 21<sup>e</sup> édition de ce festival était initialement prévue en octobre 2015, avant d'être reportée pour des raisons financières, rapporte la presse.

F.H.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février : Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février : Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de

Clémentine Carsberg (France), Patrick Altès (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 4 février : Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

Palais de la Culture et des Arts de Skikda

Mercredi 03 février : projection du long métrage «Mémoires de scènes» d'Abderahim Laloui

Hall de la salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 4 février : À l'occasion du 59<sup>e</sup> anniversaire de la grève des 8 Jours, le Musée national des moudjahidine, en partenariat avec l'Oref, organise une exposition de photos et documents.

Galerie d'Arts Asselah-Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février : Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (palais Mustapha-Pacha, Basse-Casbah, Alger)

Jusqu'au 26 mars : Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Centre culturel français d'Alger

11 février : spectacle de jazz animé par Samy Thiébault Quartet

Galerie d'art Dar El Kenz (Lot Bouchaoui 2, N° 325, Cheraga, Alger)

Jusqu'au 20 février : Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30.

## Coup-franc direct

Quand Hemmoum fait l'autruche

Par Mahfoud M.

Le président de la Commission d'arbitrage, Khelil Hemmoum, surprend tout le monde avec ses récentes décisions qui ont complètement faussé les résultats de certains matchs. Il a entre les mains deux importantes affaires concernant les matchs USMA-JSK et CABBA-OM. Pour le match de l'USMA, tout le monde a vu que Nadji a touché la balle de la main avant de poursuivre sa course et marquer le but, alors que pour le match d'El Bordj, le fait d'avoir désigné un trio local a tout faussé pour les Bordjiens puisqu'ils voulaient sans doute se faire remarquer pour qu'on ne dise pas qu'on a fait appel à un arbitrage-maison. Pourtant, la loi est claire et stipule que le quatrième arbitre peut remplacer l'arbitre principal en cas d'absence et cela aurait été plus logique. Mais au lieu de regarder la réalité en face, Hemmoum préfère faire l'autruche. Il dira de Boukhalfa, arbitre du match USMA-JSK qu'il est inexpérimenté alors que pour le cas d'El Bordj il rappellera que le premier trio avait eu un accident et qu'il fallait procéder à son changement. Cela montre que les responsables de la balle ronde nationale préfèrent, à chaque fois, se dérober, et n'assument pas entièrement leurs responsabilités. Ceci est vraiment regrettable pour notre ballon rond, toujours confinée dans des problèmes interminables. **M. M.**

MC Oran

### Bouali pas inquiet

Le MC ORAN, battu samedi à Béjaïa par le MOB (1-0) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a enchaîné un troisième match sans victoire depuis le début de la phase retour de la compétition. Lors de la journée inaugurale de la seconde partie de la saison, le MCO s'était incliné à domicile face à l'ES Sétif (1-2) avant de concéder le match nul une semaine plus tard, toujours sur son terrain, face au CS Constantine (1-1) pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée. «*Nous avons tout fait pour réaliser un bon résultat, je pense même que c'est le meilleur match de l'équipe depuis que j'ai pris les commandes de l'équipe. Franchement, on ne méritait pas de perdre, le nul aurait été équitable. C'est une défaite qui fait mal, mais je ne suis pas inquiet d'autant que j'ai entièrement confiance en mon groupe*», a affirmé à l'APS Bouali. La défaite face au MOB est venue porter un sérieux coup au moral du groupe, en proie au doute, surtout que l'équipe avait bouclé la phase aller sur les chapeaux de route avec deux victoires de rang lors des deux dernières journées de la phase aller face au RC Arbaâ (3-2) et la JS Kabylie (2-0). Cette baisse de régime s'est répercutée sur le classement du MCO qui a reculé à la 9<sup>e</sup> place avec 22 points, soit quatre de plus que le premier reléguable, le RC Relizane (14<sup>e</sup>, 18 pts). Les coéquipiers du meilleur buteur du championnat, le Libyen Mohamed Zaâbia (9 réalisations), devront ainsi se remettre en question en vue de la suite du parcours. «*Nous devons vite oublier ce revers et se préparer pour redresser rapidement la barre*», a ajouté Bouali. Lors de la 19<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, le MC Oran accueillera le leader, l'USM Alger : «*Une victoire devrait nous permettre de reprendre confiance*», a-t-il conclu.

CAN-2016 de handball

### Benmenni indisponible un mois et demi

Le GARDIEN de but de la sélection algérienne de handball, Abdallah Benmenni, blessé face au Maroc lors du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2016) qui a pris fin samedi avec le sacre de l'Egypte, souffre d'une entorse au genou, a-t-on appris auprès du portier du GS Pétroliers. «*Les résultats de l'imagerie par résonance magnétique (IRM) que nous avons récupérés hier (samedi, ndr) ont décelé une entorse au niveau des ligaments du genou gauche*», a indiqué Benmenni, contacté par téléphone. «*Je dois observer à présent un repos total. Mon retour aux entraînements est prévu dans 45 jours, ou peut-être un peu avant,*

*cela dépendra de la réaction de mon genou aux soins*», a-t-il précisé. Le gardien titulaire des «Verts» s'était blessé au genou après un télescopage avec un joueur marocain. Il avait été transporté d'urgence à l'hôpital du Caire. L'Algérie, championne d'Afrique 2014, a été éliminée vendredi par la Tunisie en demi-finale de la CAN-2016. Les Verts ont été dominés samedi par l'Angola en match de classement pour la 3<sup>e</sup> place qualificative au Mondial-2017 en France. L'Egypte a remporté la 22<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations et s'est qualifiée pour les JO-2016 à Rio, grâce à sa victoire en finale devant la Tunisie 21 à 19.

Natation/ Championnat d'Algérie «Open» d'hiver

### Sétif abritera la compétition la semaine prochaine

LA VILLE de Sétif abritera le championnat d'Algérie de natation (Open) d'hiver qui aura lieu du 9 au 13 février à la nouvelle piscine d'El Bez de Sétif, a indiqué dimanche la Fédération algérienne (FAN). La compétition verra la participation des meilleurs nageurs du pays où de bonnes performances sont attendues, selon l'instance fédérale qui espère un niveau «*relevé*» de compétition. La FAN annonce ainsi la présence d'Oussama Sahnoune, Belkhouja Nazim, Balamane Moncef, Ardjounne Abdellah, Afane Abdelkader ou encore de Khendriche Lounis, des frères Djendouci et Chouchar Imad (chez les messieurs), mais aussi de Nefsi Rania, Chabaraka Majda, Cherouati Souad, Melih Amel, Medjahed Nesrine et Taleb-Bendiab Hannah (chez les dames). Plusieurs clubs aspirent à jouer les premiers rôles comme le GS Pétroliers et l'USM Alger qui partent favoris, à moins que les outsiders, à l'image du NR Dely Ibrahim, du SA Bab Ezzouar, de l'ASPTT Alger, du WA Tlemcen, du RT Ain El-Turck, de l'OC Alger et d'El Bahia d'Oran en décident autrement.

## JS Kabylie Hannachi ne lâchera pas Boukhalfa

■ Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, ne compte pas lâcher l'arbitre Boukhalfa qui a officié son dernier match face au leader, l'USM Alger à Bologhine, et validé le premier but des Rouge et Noir, alors qu'il y avait une main flagrante de Nadji.



Le boss kabyle en colère

Par Mahfoud M.

En effet, le boss des Canaris a révélé avoir rédigé un rapport sur cette action controversée et qui sera remis à la LFP et la FAF pour faire valoir ses droits, même s'il sait que les points de la rencontre ne lui reviendront pas. Le premier responsable des Vert et Jaune sait, en effet, que lorsqu'un résultat est validé, il ne peut être remis en cause, même si le plus important pour lui est d'amener les responsables de la balle ronde nationale à reconnaître le tort d'avoir désigné un arbitre manquant d'expérience

pour officier un aussi important match de la Ligue 1 Mobilis. Pour Hannachi, le but validé a complètement faussé le match, d'autant que ses joueurs qui ont vécu cette injustice n'ont pas pu continuer la partie avec la même volonté et la même détermination. Hannachi avait déjà averti les responsables lors du derby face au MOB sur les injustices que vivait son club de la part des hommes en noir, même s'il considère que cette erreur face à l'USMA est plus flagrante. Ce sentiment d'injustice fait dire à Hannachi qu'il ne s'arrêtera pas de soulever ces incohérences lors des prochaines rencontres

qu'il aura avec le président de la FAF dans le cadre des réunions entre les présidents de clubs et l'instance fédérale. Il avouera qu'il continuera à défendre son club farouchement même si on tente de le déstabiliser, notamment avec le groupe d'opposants constitué d'anciens joueurs et dirigeants qui ne s'arrêtent pas d'organiser des sit-in et des marches à Tizi-Ouzou pour demander son départ. Par ailleurs, il affirmera que l'entraîneur français Bijotat a toute sa confiance et qu'il continuera à diriger l'équipe malgré les derniers revers enregistrés. **M. M.**

RC Relizane

### Henkouche «soulagé» d'avoir réussi ses débuts

Le nouvel entraîneur du RC Relizane, Mohamed Henkouche, s'est dit dimanche «*soulagé*» d'avoir réussi ses débuts à la barre technique du club, à l'occasion de la victoire décrochée la veille à domicile face au RC Arbaâ (3-1) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. «*Je suis soulagé et content de réussir mes débuts avec le RCR. Un faux pas aurait été lourd de conséquences pour l'équipe et mis une pression supplémentaire sur moi. Dieu merci, le groupe a bien réagi en arrachant une victoire très importante dans l'optique du maintien*», a affirmé à l'APS Henkouche. Grâce à cette victoire, le RC Relizane compte désormais 18 points au compteur, mais reste reléguable (14<sup>e</sup>), à deux longueurs du CS Constantine (13<sup>e</sup>, 20 pts). Le natif de Mascara a succédé au Français François Bracci, qui avait dirigé l'équipe pendant seulement les deux premiers matchs de la phase retour, soldés par deux défaites, l'une à domicile face au DRB Tadjenanet (3-0) et l'autre sur le terrain du MC Alger (1-0). «*J'ai pris les*

*commandes dans un contexte très difficile. Mais je pense qu'avec le travail psychologique que j'ai effectué les joueurs commencent à reprendre confiance, en témoigne le match plein réalisé face au RCA*», a-t-il ajouté. Henkouche, qui est le quatrième technicien engagé par le «Rapid» cette saison, après Omar Belatoui, Abdelkrim Benyelles et François Bracci, estime qu'il détient «*un bon groupe*», de quoi lui permettre «*de revenir en force en championnat*». «*Il y a d'excellents joueurs au sein de cette équipe, à l'image de notre buteur ivoirien Manucho (8 buts). Il faudra juste les encadrer et les libérer*», a souligné l'ancien coach du CR Belouizdad et du MC Oran. Par ailleurs, Henkouche a indiqué que l'objectif principal du RCR restait le maintien en Ligue 1 même si l'équipe de l'Ouest est toujours en lice en Coupe d'Algérie où elle accueillera le MC Alger en 8<sup>e</sup> de finale de l'épreuve le 20 février. «*La Coupe d'Algérie n'est qu'un bonus pour nous, mais cela ne devrait pas nous dissuader de jouer notre vif pour tenter d'aller le plus loin possible*», a-t-il conclu.

ASO Chlef

### L'entraîneur Wallemme jette l'éponge

L'ENTRAÎNEUR français de l'ASO Chlef, Jean-Guy Wallemme, a déposé sa démission dimanche, deux jours après la défaite concédée à domicile face à l'Amel Boussaâda (0-1) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football. «*Le staff technique de l'ASO Chlef composé de Jean-Guy Wallemme et Ibrahim Habar a déposé sa démission en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur*», souligne le club dans un communiqué. À l'issue de cette défaite, la formation de Chlef a reculé à la 6<sup>e</sup> place au classement avec 26 points, à six longueurs de la 3<sup>e</sup> place, synonyme d'accès en Ligue 1. «*Les séances d'entraînements seront assurées par Aït Mohamed Rachid, Samir Zaoui et Sadeg Larbi*», précise la même source. Jean-Guy Wallemme avait pris en main les destinées techniques de l'ASO Chlef en juin dernier en remplacement de Mohamed Benchouia.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tiers présidentiel

## Installation des nouveaux membres du Conseil de la nation

LES NOUVEAUX membres du Conseil de la nation, nommés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au titre du tiers présidentiel, ont été installés hier lors d'une séance plénière. Voici la liste de ces 8 nouveaux membres qui s'ajoutent aux 17 membres installés le 10 janvier dernier, avec les 48 autres membres élus le 29 décembre 2015. M<sup>me</sup> Leila Brahimi, Ouiza Ighilahriz, MM. Hmarria Mohamed Tayeb, Miloud Chorfi, Ouraghi Ahmed, Bouziane Ahmed, Boushaba Rachid, Mohamed El-Ouad.

## Grine : Le nouveau président de l'ARAV sera connu «bientôt»

LE NOUVEAU président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), en remplacement de Miloud Chorfi, sera connu «bientôt» et sa nomination relève des prérogatives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a déclaré hier à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«La nomination du nouveau président de l'ARAV relève des prérogatives du président de la République. Son nom sera connu bientôt et en temps opportun», a affirmé M. Grine, en marge d'une exposition de caricatures au Palais de la culture,

en rendant hommage à M. Chorfi pour le travail qu'il a accompli à la tête de cette instance. En attendant la nomination du nouveau président de l'ARAV, c'est le ministère de la Communication qui a «toutes les prérogatives» s'agissant des missions de cette autorité, a fait savoir M. Grine, ajoutant que «le travail continue normalement» au sein de celle-ci. Le remplacement de M. Chorfi, ayant présidé cette instance depuis septembre 2014, intervient à la suite de sa nomination au Conseil de la nation au titre du tiers présidentiel.

R. N./APS

## Exposition itinérante

### «La liberté d'expression à grand trait» fait une halte à Alger

UNE EXPOSITION de caricatures, dédiée aux planches de caricaturistes étrangers primés par le Comité canadien pour la liberté de la presse associant des caricaturistes algériens, a été inaugurée hier à Alger par le ministre de la Communication et l'ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy. Intitulée «La liberté d'expression à grand trait», cette exposition itinérante organisée par le Centre national de documentation, de presse et d'information (Cndpi), en collaboration avec l'ambassade du Canada en Algérie, était également accompagnée d'une exposition de photographies des archives du Cndpi. Les planches d'une vingtaine de caricaturistes dont la Brésilienne Elizabeth Alves de França e Silva, le Slovaque Peter Chmela, le Canadien Pierre Brignaud ou encore l'Iranien Masoud Ziaei Zardkhashoei, prônant la liberté d'expression et la liberté de la presse étaient mises à l'honneur lors de cette exposition. Les planches exposées dénoncent par le trait des caricaturistes la censure et la limitation des libertés sur Internet et les réseaux sociaux ainsi que les exactions subies par les journalistes à travers le monde. Pour sa part, le Cndpi a exposé une sélection de planches de caricaturistes algériens à l'instar de Slim, de son vrai nom Menouar Merabène, Mahfoud Aïder, Ahmed Haroun,

Le HIC (Hicham Baba Ahmed) ou encore MAZ (Mohamed Mazari). Le Cndpi expose également des photographies sur les villes algériennes des années 1950, de La Casbah d'Alger et d'artisans, appartenant aux archives du centre. D'autres sélections également exposées sont dédiées à l'Ahaggar, au Tassili N'Ajjer, aux oasis et aux palmeraies du nord Sahara, ainsi qu'aux sites et monuments historiques algériens. Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a estimé que cette exposition renseignait sur le «talent avéré» des caricaturistes algériens qui, dit-il, n'ont rien à envier à leurs collègues d'autres pays. Cette exposition, a-t-il ajouté, montre aussi «une liberté d'expression sans limite». De son côté, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Isabelle Roy, a estimé «intéressant» d'associer des caricatures algériennes à cette exposition qui regroupe les dessinateurs primés au concours annuel du dessin éditorial organisé par le Canada depuis 2001. Pour la diplomate, cette exposition mixte est un «hommage» aux caricaturistes et journalistes algériens qui œuvrent pour le triomphe de la liberté d'expression «si chèrement payée en Algérie», a-t-elle souligné. Inaugurée hier, cette exposition itinérante est ouverte au public jusqu'au 5 février au Palais de la culture Moufidi-Zakaria.

Kamel L.

## LA LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Affaire Sonatrach 1

### L'annonce du verdict attendue aujourd'hui

■ Après vingt-quatre jours de débats, d'auditions et de plaidoiries, le procès des 19 personnes morales et physiques impliquées dans l'affaire dite Sonatrach 1, connaîtra son épilogue aujourd'hui avec l'annonce du verdict final.

Par Amel H.

Les 19 accusés entendront aujourd'hui le président du tribunal criminel, Mohamed Reggad, lire 150 questions relatives aux chefs d'inculpation retenus contre eux, dont notamment «commandement et organisation d'une association de malfaiteurs, trafic d'influence, corruption, passation de marchés publics contraires à la législation et aux règlements en cours, dilapidation de deniers publics, blanchiment d'argent, octroi d'avantages injustifiés au profit d'autrui et augmentation des prix lors de la passation des marchés».

Après la lecture des 150 questions, le juge Reggad statuera sur le sort des 19 accusés, en prononçant les sentences.

Le tribunal criminel va également statuer sur l'action civile relative aux demandes de dédommagement matériel et moral des parties civiles qui sont le groupe Sonatrach et le Trésor public.

A la fin du procès, mercredi dernier, les accusés ont tenu à saluer les conditions qui l'ont entouré et le bon traitement qui leur a été réservé par le président du tribunal en leur donnant la parole et en leur octroyant toutes les facilitations qui leur ont permis de se défendre.

Ainsi, 43 avocats se sont succédé à la barre pour défendre leurs mandants, estimant que «l'histoire se souviendra de ce procès».

Les dernières plaidoiries se sont tenues mercredi dernier avec l'intervention des avocats de l'un des principaux accusés dans cette affaire, Belkacem Boumediene (P-DG adjoint chargé de l'activité amont). La défense a plaidé l'acquittement et la réhabilitation de son client, estimant que «toutes les charges de gestion» qu'il a assumées dans le cadre des marchés, objet du procès, comptaient au titre des «missions qui lui ont été assignées et qu'il agissait sous les ordres du P-DG de Sonatrach et du ministre de l'Energie et des Mines de l'époque».

Des peines de prison d'une année à 15 ans avaient été requises par le représentant du ministère public contre 15 accusés et une amende de cinq millions de dinars contre quatre entreprises. Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a plaidé pour l'«application rigoureuse de la loi à l'en-

droit des accusés» pour avoir porté atteinte à «la sécurité et à l'argent publics ainsi qu'à la réputation de Sonatrach».

Le procès s'est tenu en présence de l'ensemble des collectifs de défense des 15 personnes et quatre sociétés impliquées dans cette affaire, ainsi que 110 témoins (deux témoins étant décédés) mentionnés dans l'arrêt de renvoi.

Selon l'arrêt de renvoi, il s'agit de trois gros marchés douteux conclus entre le groupe Sonatrach et les sociétés impliquées dans l'affaire. Il s'agit des projets d'acquisition d'équipements de télésurveillance et de protection électronique des complexes du groupe pétrolier à travers le pays, du gazoduc devant relier l'Algérie à l'Italie (Sardaigne) et du projet de réhabilitation de l'ancien siège du Groupe Sonatrach (rue Ahmed Gharmoul, Alger)

A. H./APS

## Egypte

### La police arrête un caricaturiste pour un «site internet sans permis»

LA POLICE égyptienne a arrêté dimanche un caricaturiste accusé d'administrer «un site Internet sans permis». Le caricaturiste Islam Gawish a été interpellé sur son lieu de travail, affirme le ministère de l'Intérieur dans un communiqué l'accusant d'administrer un site d'information sans les autorisations nécessaires. M. Gawish a été arrêté pour «l'administration d'un site personnel sur Internet sans permis, en violation de la loi», selon le communiqué qui lui reproche également d'avoir «utilisé des copies de logiciels informatiques». Il publie ses caricatures, moquant parfois le président Sissi ou des responsables de son gouvernement, sur une page Facebook suivie par plus de 1.6 million d'utilisateurs. Il dispose en outre d'un site Internet.

Ali O.